



## Promesse d'embauche unilatérale

-----  
Par Mimi1711

Bonjour,

Ayant signer une promesse d'embauche unilatérale dans la fonction publique hospitalière pour un CDD de 6 mois, il y a une semaine.

On viens de me proposer un CDI dans le secteur privée qui est pour moi plus intéressant.

Puis-je me retourner sur ma promesse d'embauche ?

Merci d'avance pour votre réponse.